



PROVINCE
de **NAMUR**

Santé Publique

Santé Scolaire

Beauraing, le 22/06/2020

Cher parent,

Dans le cadre du déconfinement progressif, plus d'enfants sont amenés à fréquenter la collectivité scolaire. Dans le contexte actuel, soyez assuré que tout est mis en œuvre afin d'assurer la surveillance et la gestion précoce des cas Covid-19.

Nous vous communiquons deux informations importantes à propos de la fréquentation scolaire :

- Tout enfant qui se sent malade, ou présente des symptômes d'infection virale aiguë ou une aggravation de symptômes respiratoires chroniques qui peuvent indiquer le COVID-19, doit rester ou retourner à domicile.

Si votre enfant présente un de ces symptômes, vous êtes invité à contacter votre médecin traitant par téléphone le jour-même, qui vous donnera les informations pour la réalisation d'un test si nécessaire. Votre enfant pourra réintégrer l'école lorsque le médecin l'autorisera.

- Certains enfants sont plus susceptibles de développer une forme sévère de Covid-19, et ne doivent pas fréquenter la collectivité dans cette phase de déconfinement. Si votre enfant présente une maladie chronique grave ou est sous traitement, vous êtes invité à consulter votre médecin traitant (spécialiste ou généraliste) pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres,

L'équipe du CPMS SPSE

de BEAURAING

Lettre aux parents – Symptômes et groupes à risque – Version 22 juin 2020



Maison Provinciale du Mieux-être de Beauraing
Centre Psycho-Médico-Social / Service de Promotion de la Santé à l'Ecole
Rue de l'Aubépine 61 - B 5570 Beauraing
Tél. : +32(0)81 776 828 - Fax : +32(0)82 711 391
pmspse.beauraing@province.namur.be - www.province.namur.be

